



## PROCES-VERBAL

### COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

#### Réunion du 1<sup>er</sup> octobre 2024

Conformément à l'article L 131-8 du code du sport relatif à l'agrément des fédérations sportives, aux dispositions obligatoires des statuts des fédérations sportives agréées et à leur règlement disciplinaire type ;

Conformément à l'article 55 des statuts de la Fédération Française de Baseball et Softball instituant une Commission de surveillance des opérations électorales (CSOE) et définissant ses missions ;

Conformément à l'article 61 du règlement intérieur de la Fédération relatif à la composition de la CSOE ;

Vu les décisions du Comité directeur de la Fédération Française de Baseball et Softball en date du 1<sup>er</sup> février 2020, du 18 février 2021 et du 16 mai 2024 portant nomination des membres de la CSOE ;

Vu les décisions du Comité directeur de la Fédération Française de Baseball et Softball en date des 27 février 2024 et 16 mai 2024 portant sur l'organisation des élections fédérales 2024 :

- ✓ Renouvellement du Comité directeur fédéral par l'Assemblée générale électorale de la Fédération du 23 novembre 2024 (collège général) et les collèges spéciaux (arbitres, entraîneurs et scoreurs) ;
- ✓ Élection des membres de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau puis de leurs représentants aux instances dirigeantes fédérales ;
- ✓ Élection des représentants territoriaux à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds perçus par la Fédération et dédiés aux clubs, comités départementaux et ligues régionales.

Les membres de la CSOE se sont réunis par visioconférence le mardi 1er octobre 2024 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Validation des candidatures au renouvellement du Comité directeur - collège général ;
2. Validation des candidatures au renouvellement du Comité directeur – collège spécial des arbitres ;
3. Validation des candidatures au renouvellement du Comité directeur – collège spécial des entraîneurs ;
4. Validation des candidatures au renouvellement du Comité directeur – collège spécial des scoreurs ;
5. Validation des candidatures à l'élection des membres de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau ;
6. Validation des candidatures à l'élection des représentants territoriaux à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds ;
7. Modalités de vote ;
8. Prochaines réunions.

## La CSOE

Sont présents : Madame Estelle DUPETIT, présidente, et Messieurs Bruno BRELLE, Antoine FONTAINE et Gilbert LEJEUNE, membres.

### Assiste à la séance sans voix délibérative

Madame Noémi CHEVALIER-MICHON, Directrice adjointe en charge de la vie fédérale et du juridique, pour fournir toutes les informations qui pourraient être utiles à la CSOE en vue d'accomplir sa mission.

La séance est présidée par Madame Estelle DUPETIT.

Monsieur Antoine FONTAINE est désigné comme secrétaire de séance.

## **EXAMEN DES QUESTIONS INSCRITES A L'ORDRE DU JOUR**

### **1. Validation des candidatures au renouvellement du Comité directeur - collège général**

Constatant la régularisation du dossier de candidature dans le délai complémentaire accordé, la CSOE déclare recevable et valide la liste de candidatures suivante :

→ Liste « Olympiade FFBS 2025-2028 » - tête de liste : Monsieur Didier SEMINET

La liste de candidatures, les formulaires individuels de candidature, la présentation des candidats et le projet de politique générale pour l'olympiade seront communiqués aux membres de l'assemblée générale élective au plus tard le 11 octobre 2024 et publiés sur le site internet fédéral ainsi que sur l'extranet fédéral.

### **2. Validation des candidatures au renouvellement du Comité directeur – collège spécial des arbitres**

La CSOE valide la candidature conjointe suivante, préalablement déclarée recevable :

→ Monsieur Ludovic MEILLIER (titulaire) – Monsieur François Xavier CHAFFOIS (suppléant)

Le formulaire de candidature conjointe et les curriculum sportifs seront communiqués aux électeurs inscrits au sein du collège spécial des arbitres et aux membres de l'assemblée générale au plus tard le 11 octobre 2024 et publiés sur le site internet fédéral ainsi que sur l'extranet fédéral.

### **3. Validation des candidatures au renouvellement du Comité directeur – collège spécial des entraîneurs**

La CSOE valide la candidature conjointe suivante, préalablement déclarée recevable :

→ Monsieur Pablo OSSANDON (titulaire) – Monsieur Tom REGNIER (suppléant)

Le formulaire de candidature conjointe et les curriculum sportifs seront communiqués aux électeurs inscrits au sein du collège spécial des scoreurs et aux membres de l'assemblée générale au plus tard le 11 octobre 2024 et publiés sur le site internet fédéral ainsi que sur l'extranet fédéral.

### **4. Validation des candidatures au renouvellement du Comité directeur – collège spécial des scoreurs**

La CSOE valide la candidature conjointe suivante, préalablement déclarée recevable :

→ Madame Soazik KLEIN (titulaire) – Madame Marion AUGUSTE (suppléante)

Le formulaire de candidature conjointe et les curriculum sportifs seront communiqués aux électeurs inscrits au sein du collège spécial des scoreurs et aux membres de l'assemblée générale au plus tard le 11 octobre 2024 et publiés sur le site internet fédéral ainsi que sur l'extranet fédéral.

### **5. Validation des candidatures à l'élection des membres de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau**

Lors de sa précédente réunion, la CSOE a déclaré recevables deux candidatures individuelles :

- Monsieur Flavien HASSLAUER,
- Madame Chiara ENRIONE-THORRAND.

Deux nouvelles candidatures ont été reçues dans le délai complémentaire accordé :

- ➔ Monsieur Thibault MERCADIER, reçue le 22 septembre à 22h48
- ➔ Madame Clélia COSTES, reçue le 25 septembre 2024 à 14h04

Après étude de leurs dossiers de candidature, la CSOE déclare les deux candidatures complémentaires recevables.

Par conséquent, la CSOE valide les quatre candidatures susmentionnées déclarées recevables.

Les formulaires de candidature individuelle seront communiqués aux électeurs constitués par les sportifs inscrits sur la liste prévue à l'article L. 221-2 du code du sport pour l'année 2024 au plus tard le 11 octobre 2024 et publiés sur le site internet fédéral ainsi que sur l'extranet fédéral.

## **6. Validation des candidatures à l'élection des représentants territoriaux à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds**

Lors de sa précédente réunion, la CSOE a déclaré recevables les candidatures suivantes :

Au titre des clubs :

- ➔ Monsieur David TEN EYCK, président du club Cometz - Baseball et Softball Club de Metz (057004),

Au titre des ligues régionales :

- ➔ Monsieur Thomas MASSE, président de la Ligue de Normandie.

Une nouvelle candidature a été reçue dans le délai complémentaire accordé :

Au titre des comités départementaux :

- ➔ Monsieur Mario BRELLE, président du Comité départemental de Seine-et-Marne, reçue le 25 septembre 2024 à 20h46.

Après étude du dossier de candidature, la CSOE déclare cette candidature complémentaire recevable.

Par conséquent, la CSOE valide les trois candidatures susmentionnées déclarées recevables.

Les formulaires de candidature individuelle et les justificatifs de mandats seront communiqués aux électeurs constitués par les présidents des clubs, comités départementaux et ligues régionales au plus tard le 11 octobre 2024 et publiés sur le site internet fédéral ainsi que sur l'extranet fédéral.

## **7. Modalités de vote**

La CSOE prend acte de l'utilisation de la plateforme Voteer pour procéder au vote électronique des scrutins suivants :

- Election des membres du Comité directeur fédéral par l'Assemblée générale électorale (collège général) ;
- Election du représentant des arbitres au Comité directeur par le collège spécial des arbitres ;
- Election du représentant des entraîneurs au Comité directeur par le collège spécial des entraîneurs ;
- Election du représentant des scoreurs au Comité directeur par le collège spécial des scoreurs ;
- Election des membres de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau par les sportifs inscrits sur les listes de haut niveau 2024 ;
- Élection des représentants territoriaux à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds par leurs pairs.

Étant précisé que les corps électoraux étant identiques, l'élection des membres du Comité directeur fédéral par l'Assemblée générale électorale (collège général) et des représentants des clubs à la Commission fédérale en charge de la répartition des fonds feront l'objet d'un même scrutin sur la plateforme.

## **8. Prochaines réunions**

La CSOE se réunira le vendredi 8 novembre 2024 pour le scellement des urnes des différents scrutins, puis lors de l'Assemblée générale électorale du 23 novembre 2024.

Deux réunions seront à prévoir post-assemblée pour superviser :

- L'élection des représentants des sportifs de haut niveau au Comité directeur fédéral, par les membres de la Commission fédérale des sportifs de haut niveau : date prévisionnelle le jeudi 28 novembre 2024 ;
- L'élection des membres du bureau fédéral par le Comité directeur fédéral : date prévisionnelle le jeudi 5 décembre 2024.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée, le présent procès-verbal est rédigé par Antoine FONTAINE, Secrétaire de séance.

Pour valoir et faire valoir ce que de droit,

A Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2024.

**Le Président de séance**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dupont', written over a horizontal line.

**Le Secrétaire de séance**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fontaine', written over a horizontal line.